



Communiqué de presse



30 septembre 2026

Urgences pédiatriques : l'ARS La Réunion et le CHU renforcent la réponse sur l'ensemble du territoire

Un SMUR pédiatrique régional spécialisé disponible 24h/24 et 7j/7, complété par un plan de renforcement des urgences pédiatriques du Sud

L'ARS La Réunion et le CHU de La Réunion annoncent une nouvelle organisation de la prise en charge des urgences pédiatriques à La Réunion.



À l'issue de plusieurs mois de travaux associant les équipes médicales et soignantes du CHU et du SAMU 974, l'ARS valide, sur proposition de l'établissement, **le déploiement d'une solution permettant d'améliorer la prise en charge des urgences pédiatriques de manière sécurisée, optimisée, et harmonisée sur l'ensemble du territoire : la création d'un SMUR pédiatrique régional spécialisé, fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7** et mobilisable sur l'ensemble de La Réunion, et un renforcement important des urgences pédiatriques du CHU Sud, portant à la fois sur l'accueil et l'orientation des enfants et sur les moyens médicaux.

Pour accompagner cette nouvelle organisation, l'ARS La Réunion mobilisera près de **2,8 millions d'euros de financements pérennes** pour l'ensemble du plan de consolidation de la prise en charge des urgences pédiatriques à La Réunion.

Ces deux mesures répondent à un même objectif : améliorer et sécuriser la prise en charge des urgences pédiatriques, à la fois à l'échelle de toute l'île et au plus près des besoins des différents bassins de population.

Une expertise pédiatrique préhospitalière disponible en permanence et une 1^{ère} en Outre-Mer

Plus d'un millier d'interventions concernant des enfants sont recensées chaque année dans l'activité des SMUR de La Réunion. Entre 2021 et 2025, près de **4 800 missions pédiatriques** ont ainsi été réalisées sur l'île.

Le projet initial prévoyait de répartir les moyens disponibles entre deux équipes, l'une au Nord et l'autre au Sud, fonctionnant néanmoins chacune seulement 12 heures par jour et cinq jours par semaine. Les travaux conduits ces derniers mois ont permis d'approfondir ce premier modèle et d'expertiser plusieurs scénarii au regard de l'activité constatée, de l'organisation territoriale de l'aide médicale urgente, des besoins de la population, des ressources nécessaires et de la permanence attendue d'une réponse préhospitalière pédiatrique spécialisée.

À l'issue de cette analyse, l'ARS La Réunion a retenu, sur la proposition du CHU, **une organisation plus ambitieuse, sûre et de qualité : constituer une équipe spécialisée permanente, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et tous les jours de l'année.**

Ce choix, validé par la communauté médicale, permet de disposer d'une capacité pédiatrique spécialisée permanente et mobilisable à l'échelle de toute l'île.

Cette organisation territoriale constitue une avancée majeure pour la prise en charge préhospitalière des enfants à La Réunion et a vocation à constituer un dispositif de référence en outre-mer.

Un SMUR pédiatrique spécialisé intégré au SAMU 974

Le SMUR pédiatrique territorial sera une unité spécialisée de recours rattachée au SAMU 974 et pleinement intégrée à l'organisation régionale de l'aide médicale urgente.

Pour prendre en compte l'organisation actuelle du SAMU 974, des conditions nécessaires à la disponibilité des équipes 24h/24, et de la mobilisation de l'HéliSMUR, l'implantation opérationnelle sera située sur le site Nord. Cette modalité organisationnelle permet de prendre en compte au mieux la vocation du dispositif : **intervenir pour l'ensemble des enfants réunionnais, quel que soit son lieu de résidence.** Comme aujourd'hui, toute demande d'aide médicale urgente continuera d'être régulée par le SAMU 974. En fonction de la situation clinique de l'enfant, de la localisation de l'intervention et du degré d'urgence, la régulation médicale déterminera les moyens les plus adaptés à engager.

Les SMUR territoriaux existants continueront d'assurer la réponse de proximité. Le SMUR pédiatrique apportera, lorsque la situation le nécessite, **une expertise spécialisée supplémentaire pour les urgences pédiatriques et néonatales complexes ou graves.**

En outre, La Réunion compte trois Services d'Accueil des Urgences pédiatriques, dont deux sont implantés au sein du CHU. Ils accueillent en première intention les patients de leur bassin de population, selon une organisation à la fois géographique et opérationnelle. Cette sectorisation n'est toutefois pas rigide : l'état clinique de l'enfant et les soins dont il relève déterminent son orientation vers l'établissement disposant du plateau technique et des expertises les plus adaptés.

Les différents moyens de projection disponibles pourront être mobilisés selon les besoins, notamment les moyens terrestres et, lorsque les conditions médicales, opérationnelles et météorologiques le permettent, **l'hélicoptère sanitaire (HELISMUR).**

Cette organisation repose ainsi sur la complémentarité entre la réponse d'urgence de proximité et une expertise pédiatrique spécialisée de recours disponible en permanence.

Des moyens supplémentaires pour renforcer les urgences pédiatriques du Sud

La création du SMUR pédiatrique territorial s'accompagnera d'un **plan spécifique de consolidation des urgences pédiatriques du bassin Sud.**

Cette décision répond à la réalité des besoins du territoire : le Sud concentre une population pédiatrique importante et connaît une progression particulièrement soutenue de son activité d'urgences pédiatriques.

Au CHU Sud, le nombre de passages aux urgences pédiatriques est ainsi passé de 10 110 en 2020 à 18 809 en 2025, soit une augmentation de 86 % en cinq ans.

Pour accompagner cette évolution et sécuriser davantage les prises en charge, **l'ARS La Réunion financera des moyens nouveaux**, autour de deux mesures complémentaires.

La première permettra de **renforcer l'accueil et l'orientation infirmière H24 aux urgences pédiatriques**, afin d'améliorer l'évaluation initiale des enfants, leur priorisation et leur orientation dès leur arrivée.

La seconde permettra de **renforcer la présence médicale aux urgences pédiatriques**, notamment pendant les périodes de la journée où l'activité est la plus importante.

Ces moyens nouveaux consolideront durablement l'organisation des urgences pédiatriques du CHU Sud, qui constituent l'un des principaux points d'entrée de la filière pédiatrique réunionnaise.

Une stratégie unique, deux réponses complémentaires

Les deux décisions annoncées répondent à des besoins différents mais complémentaires. En préhospitalier, le SMUR pédiatrique régional apportera une capacité spécialisée de recours disponible 24h/24 et 7j/7 pour l'ensemble de La Réunion, sous la régulation du SAMU 974.

Au sein du CHU Sites Sud, le renforcement des urgences pédiatriques du Sud permettra d'améliorer la réponse de proximité dans un bassin de population important et confronté à une forte progression de son activité.

Il ne s'agit donc pas d'opposer une organisation régionale à une réponse de proximité, mais de **renforcer simultanément les deux niveaux de prise en charge**.

Avec près de 2,8 millions d'euros de financements mobilisés, l'ARS La Réunion et le CHU font le choix d'un investissement important et durable dans la prise en charge des enfants réunionnais.

Cette nouvelle organisation permettra de conjuguer permanence de l'expertise spécialisée, rapidité de mobilisation des moyens, réponse régionale et renforcement de la prise en charge de proximité.

Un comité de suivi associant l'ARS La Réunion, le CHU, le SAMU 974 et les équipes médicales et soignantes concernées sera mis en place, très prochainement, afin de suivre le déploiement puis l'activité du SMUR pédiatrique régional. Il permettra d'évaluer régulièrement son fonctionnement, son activité, les délais et modalités d'intervention, la couverture effective des différents territoires ainsi que la qualité et la sécurité des prises en charge.



Contact presse

Frédérique BOYER : 06 92 67 65 44
frederique.boyer@chu-reunion.fr



